

*Les Jardins autour de la Ville de Brignoles**

(1571-1585)

par Jean Broc



Le métier de l'historien ressemble au travail du jardinier. L'un comme l'autre doivent pouvoir compter sur des sources suffisantes; car sans eau, il n'y a pas de jardins et sans archives, il n'y a pas d'histoire. C'est bien pourquoi on a donné aux archives ce beau nom de «sources historiques».

Or, Brignoles n'a jamais manqué d'eau et, de même, elle possède de belles et intéressantes archives; elles sont comme un grand réservoir pour alimenter de beaux jardins. Un Brignolais, voici plus d'un siècle, y a déjà puisé pour écrire et publier, en 1876, un livre intitulé précisément «Les eaux de Brignoles du point de vue des droits de la commune et des particuliers». Emilien LEBRUN a fait là un bien beau travail de jardinier de nos archives. Tout ce qui concerne les sources et la distribution de l'eau depuis le XII^{ème} siècle, se trouve dans cet ouvrage de six cents pages. Par contre l'étude des jardins de Brignoles ne s'y trouve pas; ce n'était pas son sujet.

Lors de la lecture se reporter au plan joint en fin de texte.

Ce sujet, le conseil d'administration de notre Association l'a choisi: il a pensé que vous aimeriez savoir quelle était l'importance des jardins de Brignoles à une époque assez ancienne, qui en étaient les propriétaires, quelles sortes de légumes et de fruits y étaient alors cultivés.

Mais pourquoi cette période qui va de 1571 à 1585 ? En voici la raison: il existe aux archives départementales du Var un ensemble de plusieurs centaines de registres des anciens notaires de Brignoles; les plus vieux datent de la fin du XIV^{ème} siècle. Après avoir longtemps séjourné dans les études des notaires de notre ville, ils ont été déposés assez récemment aux archives départementales par leurs successeurs. Ils y sont à la disposition des curieux d'histoire locale. Parmi ces centaines de registres, se trouvent neuf registres de neuf notaires différents, tous de la même année 1580. C'est un ensemble assez rare: il était tentant de les lire; et, en effet ce fut une merveille de voir, page après page, quelle source d'informations intéressantes ils constituaient. Testaments, mariages, achats de maisons, de terres de toutes sortes, partages, inventaires, procès, compromis, dettes, etc... Naturellement, il y avait quelques actes concernant les jardins, une quinzaine pour la seule année 1580. J'en trouvai quelques autres dans des registres des années voisines. Ce fut la première source de ce travail.

Mais ce n'était pas suffisant. Il fallait prendre connaissance de tous les jardins existant à Brignoles à cette même époque pour pouvoir prétendre en faire une étude complète. Or, cela se trouve dans les cadastres. En effet, dès le XVI^{ème} siècle, et même avant, il existait déjà des cadastres en Provence (ce qui n'était pas le cas de la plupart des autres provinces françaises).

Dans ces cadastres on trouve, comme de nos jours, tous les propriétaires avec pour chacun d'eux, la liste complète de tous ses biens: maisons, terrés, jardins, prés, etc...

Dans les archives communales de Brignoles, nous avons de nombreux cadastres: les plus anciens datent du XV^{ème} siècle. Il n'y en a pas de l'année 1580, mais il y en a un de 1571 et un autre de 1585. Ces deux cadastres ont été notre deuxième source, plus complète, plus systématique que la première, celle des notaires qui, par contre, nous a donné des informations plus détaillées, plus vivantes, comme vous allez le voir, mais pour quelques jardins seulement.



Ouvrons l'un des registres, celui de Maître Louis THANARON; nous y trouvons (au folio 84) le texte d'un contrat passé le 23 juillet 1578 par noble Jehan CLAVIER, fils de Louis, avec le capitaine BALTHAZAR FOULCOU; il lui baille «à mégerie» (c'est à dire qu'il donne en métayage) son grand jardin «tenant sa maison» et cela pour deux années, avec les conventions suivantes:

– le capitaine FOULCOU «mégier» s'engage à faire cultiver toutes les «taules» (c'est à dire les planches du dit jardin), à faire «desherbar tout l'ortolalhe» (desherber le potager) «en temps et saison voulus», à faire «eigar et arrosar les arbres et ortolalhes en sorte que, par faute d'eigar, ne vinguesson à morir ni si gastar»;

– le propriétaire, noble Jehan CLAVIER, «se retient» certains raisins de ses treilles, ceux des variétés appelés: «la grosse panse d'Espagne» et «les raisins de Corinthe»: par contre, les autres variétés, en particulier les «muscatels» et les «bons maitres», se partageront également entre le capitaine FOULCOU et lui;

– se partageront aussi par moitié, tous les fruits dont voici l'énumération: pommes, «péres» (poires), «grafions» (cerises), «agriotes et grosses agriotes», «pessègues» (pêches), «coudouns» (coings) et «avelanes» (noisettes), et «de l'argent qui en proviendra feront deux parts égales».

– enfin, «le dit CLAVIER se retient les feuilles des caules et rabes et toute la mauvaise herbe pour ses galines».

– quant aux prunes, elles seront d'abord «plumades, saisonades, bien eysintes et a prestades aux despens du capitaine FOULCOU». Ces travaux se feront dans le «solehadour» qui est au plus haut de la maison dudit CLAVIER. Et l'acte précise que le capitaine FOULCOU veillera à faire «deneutilhonar les dites prunes dans la chambre aux fins que les dits nutilhons

(les noyaux) non tombon subre la taulisse de l'estable». Après cette préparation les prunes se trieront «tant les belles que les nègres et les trialles».

Où se trouvait ce jardin de noble Jehan CLAVIER? Cela, le cadastre de 1571 nous l'apprend (f° 98). Sa maison se trouvait place Saint-Pierre, elle confrontait à la maison de la famille BOTINI et à celle de noble Balthazar de CASTELNUOU (Chateaneuf), seigneur de Gassin; le jardin se trouvait entre sa maison et la chapelle Sainte-Catherine; la surface de ce jardin était de huit cesteirades (nous verrons plus loin que cela faisait environ 2800 m²); c'était l'un des plus grands de Brignoles.

D'autres détails sur les légumes se trouvent dans un acte du notaire Pierre BERENGUIER (f° 279) du 21 septembre 1580. Il s'agit d'un jardin appartenant à Me Gaspard BOISSIERE, docteur en droit; ce jardin se trouvait au dessous de la rue des Augustins et il confrontait aussi aux fossés de la ville et, par derrière à une androne. Me Gaspard BOISSIERE l'arrente pour un an à Jehan BOSC, jardinier. Il se réserve:

- deux banastons de pommes «au cas qu'il y en ait»,
- les fruits d'une prunière, à son choix,
- six cogordes barbaresques,
- trois «cobles» (tresses) d'alhets «raisonnables»,
- et des légumes frais, des artichauts et des «popons» (ce sont des melons), «à suffisance pour les besoins de sa famille».

De plus, heureusement pour l'histoire, Gaspard BOISSIERE avait prescrit de faire un inventaire des «ortolalhes» en la présence du fermier précédent, Pierre ROBION; cet inventaire se trouve quelques pages plus loin, au f° 295, à la date du 9 octobre. L'ensemble des «ortolalhes» y est estimé à la somme de quarante deux écus, ce qui est considérable, et les artichauts y sont évalués séparément: il y en avait deux cent quarante qui valaient en tout quatre écus, c'est à dire deux cent quarante sous, soit un sou pièce. Or, en 1580, un sou c'était le prix d'un litre de vin rouge; c'était aussi le prix d'une demi-livre (200 g environ à cette époque) de viande de mouton; mais c'était aussi le salaire de deux ou trois heures de travail d'un «travailleur» agricole. Enfin il est écrit à la fin de l'acte que le propriétaire «se réserve les filhes ou sagates des artichauts pour les planter ailleurs, promettant de les prélever sans gâter les dits artichauts». A ce prix là, on le comprend!

Dans «plusieurs jardins se cultivait le chanvre (que l'on appelait «canèbe» ou «grano»). Dans un jardin à saint-Sumian (ou Saint-Siméon) appartenant à Me Guilhèmes-CHAINED, conseiller au Parlement de Provence à Aix, il y avait du lin. Nous avons trouvé le safran mentionné deux fois; dans un acte concernant un jardin à la Ferrage de la Cour, appartenant à Me Honoré GARCIN, marchand et, au cadastre de 1571, f° 59, dans un jardin à Saint-Sumian appartenant à la famille LEBAR. Mais c'est à Camps que les safraniers étaient très nombreux autour du village, comme on le voit dans les cadastres de 1571 et de 1585, et aussi, dans les registres de notaires.



Dernier exemple : c'est le mode d'exploitation, sans doute exceptionnel, choisi par Me Pierre BOUTINY, seigneur de la Bastide, procureur général du Roi à la Cour des Comptes à Aix. Le 7 novembre 1580, par devant Me Louis BALLARDI notaire à Brignoles (f° 521), il passe contrat d'arrentement à huit jardiniers présents et nommément désignés, leur confiant à chacun «une taule» de «dix neuf pans sur vingt et un» (soit 25 m² environ) de son jardin à Brignoles à la Ferrage de la Cour, et cela pour neuf années, moyennant la rente annuelle de quatre florins chacun (le florin valait 12 sous). Et le 27 décembre, second contrat (f° 612), concernant une autre partie de son jardin, divisée en quatorze «taules» carrées de trente et un pans de côté (60 m² environ) qu'il arrente à quatorze jardiniers, eux aussi présents et nommément désignés! Dans les deux cas, il est convenu que chaque jardinier devra planter dans sa taule, avant deux ans, quatre pruniers perdigons, un codonier, un migranier (un grenadier) et un autre arbre fruitier aux choix de chaque jardinier.

Quelle curieuse idée de faire travailler vingt deux jardiniers dans un même jardin d'environ 1000 m²! Bonne affaire au demeurant pour le propriétaire qui percevait quatre vingt

huit florins de rente annuelle sans aucun risque et, au bout des neuf années, reprendrait son jardin complanté de cent cinquante quatre arbres fruitiers! Tandis que les jardiniers n'auraient joui des fruits que pendant quelques années en payant quatre florins par an pendant neuf ans.

Grâce à l'ensemble des registres de notaires, il a été possible de trouver la profession de 16 de ces 22 jardiniers. Voici ces professions : 5 travailleurs, 3 cardeurs à laine, 3 maçons, 1 mulatier, 1 bastier, 1 poissonnier, et deux femmes Louise de la PORTE (mariée à un travailleur Antoine AUGIER) et Honorade GROULESSE, veuve.

Si les actes notariés avaient été notre seule source d'information, nous pourrions penser que les propriétaires de jardins furent principalement des nobles ou des grands personnages; ce serait une conclusion hâtive car, naturellement, ces catégories sociales allaient chez les notaires bien plus souvent que les autres. Les moins riches, les artisans, y allaient moins souvent, et les plus pauvres très rarement ou même jamais. C'est pourquoi il fallait avoir recours à un cadastre où se trouvent tous les propriétaires avec, pour chacun d'eux, l'énumération de tous ses biens fonciers.

Au cadastre de Brignoles de 1571, il y avait en tout 929 propriétaires ; 279 d'entre eux (soit 30 %) se partageaient 350 jardins. La grande majorité de ces propriétaires ne possédait qu'un seul jardin; une trentaine en possédaient deux, cinq en avaient trois, et deux seulement possédaient quatre jardins.

Si maintenant l'on souhaite connaître la profession ou la situation sociale de ces propriétaires, le cadastre se révèle insuffisant; il ne l'indique généralement pas. De nouveau c'est aux registres de notaires qu'il faut avoir recours, et parcourir, page après page, des centaines et même des milliers d'actes — lecture fort intéressante à bien d'autres points de vue — pour parvenir à trouver cette information pour le plus grand nombre possible de propriétaires. Nous l'avons trouvée pour 182 de ces 279 propriétaires de jardins. Ils se répartissent ainsi :

- 43 nobles, bourgeois, ou officiers royaux,
- 20 avocats, procureurs, notaires ou médecins,
- 23 marchands, merciers ou apothicaires,
- 70 artisans ou petits commerçants,
- 21 paysans (13 ménagers et 8 travailleurs),
- 5 prêtres.

Les trois premières catégories forment un sous ensemble: celui des notables et des plus «aisés»; il comprend une moitié des propriétaires de jardins. Dans l'autre moitié, les artisans dominent et l'on est surpris du nombre relativement faible de paysans. Cela s'explique sans doute par le fait qu'il y avait alors dans le terroir de Brignoles un grand nombre de bastides, d'importance d'ailleurs très variable. Souvent, autour de ces bastides, il y avait un jardin et, sans doute, bien des paysans faisaient de ces bastides leur demeure principale. Dans la présente étude, il n'a pas été tenu compte de ces jardins, mais seulement de ceux situés aux abords de la ville.



Ces trois cent cinquante jardins, où se trouvaient-ils? A cette question, c'est de nouveau le cadastre qui va répondre. Il fournit en effet, pour chaque propriété, le nom du quartier où elle se trouve et, assez souvent, les confronts, c'est à dire le nom des propriétaires voisins ou bien, le nom du chemin, de la rue, du cours d'eau ou encore de l'édifice auquel elle confronte.

En 1571, le plus grand nombre de ces jardins, 235 sur 350, se trouvaient au sud de la ville, dans des quartiers dont les noms, pour la plupart, n'ont pas changé :

- 75 aux quartiers du camin de la Celle de Saint-François et de Saint-Siméon (ou Saint-Sumian, les deux orthographes se trouvent dans le cadastre de 1571)
- 80 à la Ferrage de la Cour et au Portail Neuf
- 80 au Bourg Saint-Pierre ou encore «subre la Font de Dozon» ou «souto la Font de Dozon».

La zone des jardins commençait tout de suite au-delà des remparts, après les fossés (certains même peu nombreux dans les fossés) jusqu'à quelques centaines de mètres de la ville, là où se trouvent actuellement le vieux chemin de la Celle, la cave vinicole (qui a pris la place de l'ancien couvent des franciscains), le lotissement Saint-Sumian, le boulevard des Voutes, le cimetière, le cours de la liberté, l'hôpital. Ces jardins utilisaient l'eau du béal des moulins qui vient du Val-de-Camps, celle de la source Saint-Sumian (qui était amenée jusqu'au Portail Neuf et en ville par un aqueduc dont le tracé suivait l'actuel boulevard des Voutes) et l'eau de la source Saint-Pierre et celle de la Font de Dozon sur la place Saint-Pierre. (voir la carte jointe)

Le reste des jardins – une centaine – se trouvait au nord de la ville :

- 30 aux quartiers de la Conquête et du Camin dou Luc (actuellement de la gare routière à la poste et au centre administratif)
- 20 environ au bourg de Caramie (c'est à dire au nord des maisons qui bordaient la place caramie et autour du couvent des Augustins)
- 40 environ au quartier du bourg d'Entraigues et un seul au quartier du camin d'Aix
- quelques uns enfin dont un très grand, à la Burlière et un seul au quartier du Tuvé.

Enfin, il ne faut pas oublier les biens considérables de la famille GARDE originaire d'Aix; ils étaient devenus seigneurs de Vins au début du XVIème siècle, succédant par mariage à la famille BRICI. En 1571, Gaspard GARDE, seigneur de Vins, l'un des présidents du Parlement de Provence à Aix, possédait à Brignoles une grande et belle maison qu'il venait de faire construire au Petit Paradis, entourée d'un grand jardin, prolongé par un pré appelé «le pré redon». Attendant à cette propriété, il possédait un ensemble de moulins – les Moulins de Vins – situés tout près du pont actuel qui traverse le Carami. Le béal de ces moulins et le déversoir lui appartenaient ainsi que la majeure partie du quartier de la Burlière.

Plusieurs actes du notaire Louis THANARON, de 1578 et de 1580, nous apprennent que le fameux Hubert de Vins, fils de Gaspard, arrenta son grand jardin pour 14 écus par an; il était planté de muriers et de pommiers et Hubert de Vins se réservait 48 pommes par jour pendant la saison.

Il nous reste à parler de la superficie de ces jardins et de leur valeur marchande. Dans l'un des actes de notaire cités plus haut, les dimensions des «taules» du jardin étaient données en pans, unité équivalant à 0,25 m environ. Mais une telle information est fort rare. Dans les cadastres de 1571 et de 1585 la surface de la plupart des jardins est mentionnée, mais elle est indiquée en «cesteirades» unité de l'époque (qui se divisait en deux éminades, et l'éminade en deux cartières). Mais quelle était la valeur de la cesteirade? Fort heureusement dans le cadastre lui même deux annotations marginales nous le font connaître. La première de ces annotations se trouve au f^o 76; il s'agit d'un pré de Me Hugues FOU'IQUE (ou Fulconis) situé à la Ferrage de la Cour; ce pré dont la superficie était de un socheyrade fut transformé en un jardin de 10 cesteirades.

L'autre annotation (f^o 63) concerne un jardin appartenant à Eyriès RAISSON à Saint-Pierre; il avait une superficie de 9 cesteirades, il fut réduit en une terre «aygante» de 4 émines 1/4 de bled. Les unités concernant les prés et la terre sont assez bien connues, et la comparaison donne pour la cesteirade de jardin, dans le premier cas, une valeur de 80 cannes carrées et dans le second cas une valeur de 94 cannes carrées. Nous avons donc adopté la moyenne entre ces deux valeurs, soit 87 cannes carrées ou environ 350 m².

La grande majorité des 350 jardins autour de Brignoles avait une surface comprise entre une éminade et deux cesteirades, c'est à dire entre 100 et 700 m². Le plus grand, qui se trouvait à la Burlière, appartenait à Fouque THOME; il avait une superficie de 18 cesteirades (6300 m² environ). Deux jardins avaient une superficie de 8 cesteirades (près de 3000 m²) l'un d'eux était celui de noble Jehan CLAVIER au bourg Saint-Pierre, près de la chapelle Sainte-Catherine; il en a été question au début, dans le premier exemple d'acte de notaire. L'autre se trouvait au quartier de Saint-Sumian; il appartenait en 1571 à Jehan DANGET de LANGE, un marchand fort riche (qui ne passa pas moins de 50 actes chez sept notaires différents au cours de la seule année 1580!)

En ce qui concerne la valeur marchande des jardins c'est encore aux registres des notaires qu'il faut avoir recours pour rechercher des actes de vente de jardins. Nous n'en avons trouvé que trois, ce qui est insuffisant. L'un de ces actes cependant, est intéressant, LAURENS Jehan, de Solliès, qui était «hoste» du logis de la MASSE, à Brignoles, vend à sire Nicolas GARCIN cordonnier, un jardin «aux moulins neufs». L'acte du 20 avril 1581 (notaire Louis

THANARON f^o 541) précise que le jardin mesurait 42 pans sur 42 soit un peu plus de 100 m²: il est vendu pour le prix de 53 écus; étant spécifié que trois écus seront payés sous la forme de trois milheyrolles (180 litres) de vin. Ainsi le terrain de ce jardin valait alors un demi écu (ou 30 sous) le mètre carré. C'était considérable! Un mètre carré pour 30 litres de vin; à notre époque, cela ferait plus de 100 frs le mètre carré. Mais, en prenant les salaires pour base, 30 sous, c'était en 1580 le salaire d'une dizaine de jours de travail, c'est à dire de nos jours, plus de 1000 frs le mètre carré! Cet exemple montre bien la difficulté de comparer les prix du XVI^{ème} siècle avec les nôtres; les composants du prix de la vie n'avaient pas du tout, en 1580, le même poids relatif que de nos jours.

En 1585, que sont devenus les jardins du cadastre de 1571 ? Le nombre total des jardins autour de la ville a diminué de 350 en 1571, à 300 au cadastre de 1585. C'est une diminution sensible; mais cette diminution a une cause bien particulière. En 1579, Brignoles fut assiégée par les troupes du parti Carciste, commandées par Hubert de Vins; la ville fut défendue par plusieurs compagnies fidèles à l'autorité royale, renforcées par des contingents du parti des Razats et aussi par des Huguenots; ce fut un échec pour les agresseurs. Mais le conseil communal de Brignoles décida de renforcer les remparts et, d'une façon générale, d'améliorer ses défenses. De nombreux jardins proches des fossés furent expropriés, plus particulièrement au Sud de la ville, comme on peut le voir dans plusieurs mentions marginales, datées, dans le cadastre de 1571.

Enfin, la comparaison entre les deux cadastres permet de constater que 170 jardins environ, de 1571, sont restés dans la même famille, en 1585. Les autres, 130 environ, ont changé de propriétaire. Quelques uns des plus grands jardins ont été morcelés, par exemple celui de noble Jehan CLAVIER, proche de la chapelle Sainte-Catherine; une partie fut achetée par la ville pour les fortifications, une partie devint la propriété de noble Honorat ROGIER, seigneur de Sieyès, mari d'Honorade CLAVIER, fille de noble Jehan; et une autre partie fut achetée par le notaire Louis THANARON (noble Jehan CLAVIER était décédé en 1580).

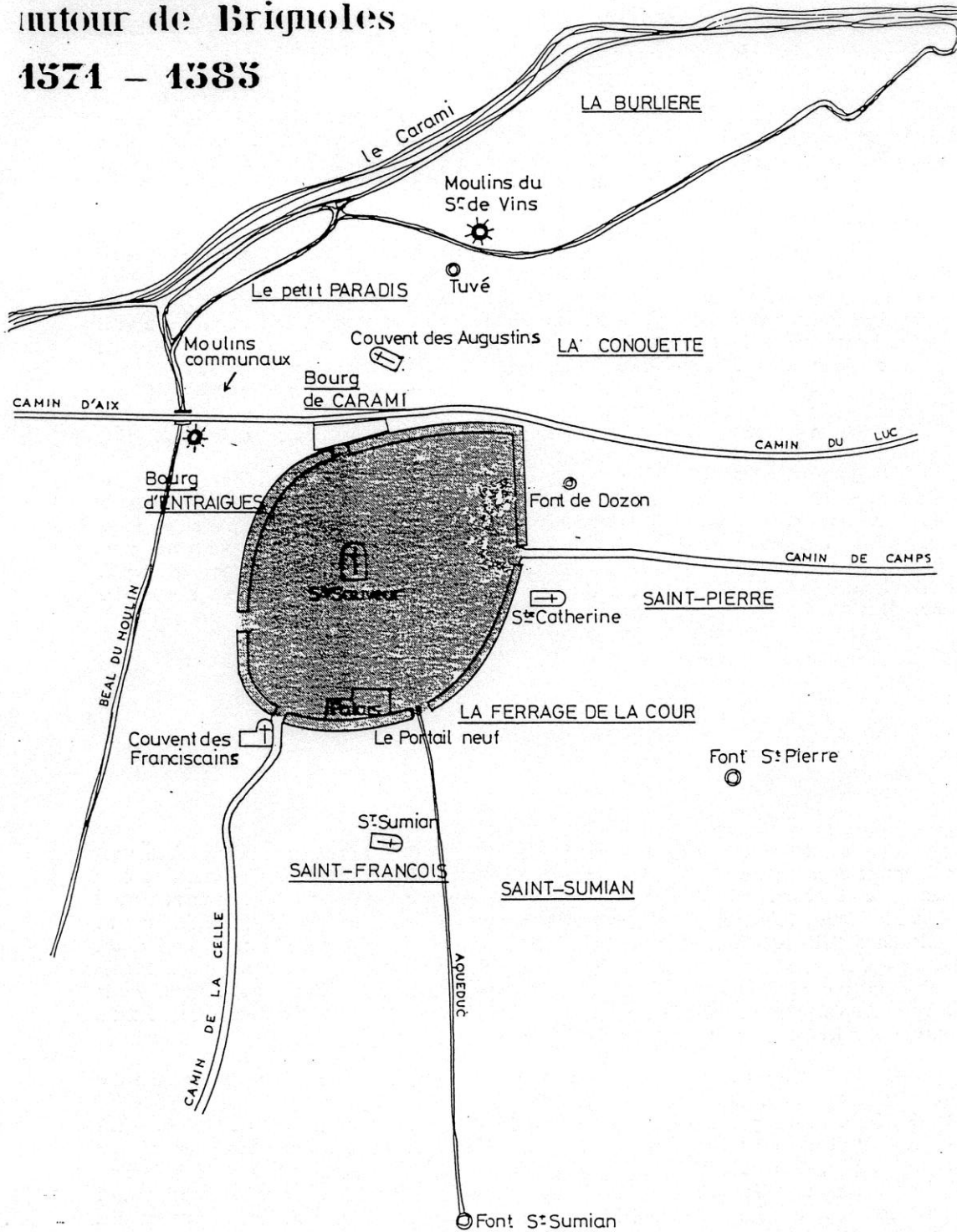


Pour terminer, revenons aux prunes de Brignoles. C'était donc, comme nous l'avons vu, des prunes de la variété dite «perdigon»; après avoir été dénoyautées, elles étaient mises à sécher dans les «solelhadours» au dernier étage des maisons. En voici la confirmation dans un acte passé chez Me Louis THANARON le 8 mars 1581 par demoiselle Honorade GARNIERE, veuve de Melchior BOURGAREL, seigneur de Saint-Mandrier, cousin de Hubert de Vins. On lit dans cet acte que : «la dite demoiselle prendra des prunes pour la provision de sa table et, quant à celles qui seront propres à sécher, le fermier les accoustrera bien et duement et les fera sécher à la maison et solelhodour de la dite demoiselle et après se partiront esgalement». Peut-être existe-t-il encore un solelhadour, dans quelque ancienne maison de Brignoles?

Ces prunes de Brignoles étaient la spécialité de la ville. Elles servaient à faire des présents et, pour cela, elles étaient mises en boîte. Ainsi, dans un acte du notaire Honorat BONET du 20 février 1580, apprenons-nous que le fermier du prieuré de Saint-Martin d'ARGENTIL, à Camps, devait adresser chaque année «aux fêtes de Nouvé», six boîtes de prunes au prieur messire Pierre FABRI, chanoine d'Avignon. Les prunes de Brignoles étaient renommées fort loin de Brignoles, en particulier à la Cour de France. Le 24 décembre 1588, au château de Blois, de grand matin, le duc Henri de GUISE, chef du parti de la ligue, lieutenant général du royaume, fait son entrée dans la salle du conseil privé du Roi, dont une porte donne dans les appartements d'Henri III. Malgré les conseils de prudence qui lui ont été donnés, il n'a pas cru que le Roi allait lui tendre un guet-apens. De son superbe pourpoint de satin bleu ciel, il sort une boîte de prunes de Brignoles; il en offre à chacun des membres du conseil; lui-même en porte une à sa bouche. A cet instant, la porte s'ouvre, le roi le demande. Quelques instants plus tard, il tombait sous les coups de dague et d'épée des gentilhommes de la garde-Ecossais d'Henri III.....

Les Jardins autour de Brignoles

1571 – 1585



ECHELLE 1/5000° env
0 100 200 300r